



Chapitre Laurentides-Lanaudière

Communiqué

Volume 9

25 octobre 2021

Numéro 4



René, Pierre et Yvon sont très heureux de reprendre le cours des activités du chapitre. Quel plaisir de revoir tout notre monde.

Président

Yvon Lemaire
450-688-5036, poste 2010
Cell : 514-943-6203
lemairey@videotron.ca

Vice-président

Pierre M. Lussier
450-688-5036, poste 2010
Cell : 514-898-6057
pierremlussier@videotron.ca

Secrétaire-Trésorier

René Pinsonneault
450-688-5036, poste 2010
Cell : 514-792-7733
renepinsonneault@videotron.ca

Message du Président



La chaleur nous quittera bientôt mais le virus demeure quelle aventure pour nous tous mais nous vaincrons. Merci à tous ceux pour qui leur cotisation nous a permis de continuer à vous offrir une loterie à votre anniversaire et aider les organismes communautaires qui en ont grandement besoin. Nous avons débuté nos dîners. Merci à tous.

Cette année les denrées non périssables recueillies lors de nos activités ont été remises à tour de rôle à la Maison de la Famille de Bois-des-Filion et à la Société de la St Vincent de Paul de Ste-Dorothée. Les effets scolaires seront envoyés à la Fondation Rick Goodfellow. Nous sommes également très heureux de vous annoncer qu'avec les tirages et les dons, nous avons recueilli la somme de 1947.00\$ et que nous avons remis la somme de 350.00\$ à la Fondation de Postes Canada. De plus nous remettrons un chèque de 500.00\$ à la Maison de la Famille de Bois-des-Filion, un autre de 500.00\$ sera remis à la Société de la St- Vincent de Paul de Ste-Dorothée et un 500.00\$ sera remis au Club des dîneurs François-Perrot de L'Île Perrot et 250.00\$ sera remis à La St-Vincent de Paul St-Théophile de Laval-Ouest .

Pour ceux qui ne peuvent pas participer aux activités du chapitre mais qui voudraient quand même contribuer au fond de la fondation de Poste Canada et des organismes que nous supportons vous pouvez faire parvenir un chèque au chapitre, en même temps que votre cotisation, et nous le joindrons aux argents recueillis lors des dîners mensuels.

Pour 2022 nous continuerons la rubrique « Souvenirs du début du chapitre » question de se remémorer le bon vieux temps.

***** ATTENTION – ATTENTION *****

Oui il y aura encore des lutins du père Noel cette année et la formule sera la même que l'an passé. Les lettres seront répondues à la maison et vous recevrez les lettres, par la poste. Il n'y aura pas de groupe au bureau.

Ceux qui désirent participer vous devez fournir vos coordonnées nom numéro de téléphone, courriel, adresse postale et le nombre de réponses que vous désirez recevoir à Yvon Lemaire 514-943-6203 ou par courriel à lemairey@videotron.ca

La procédure vous sera communiquée plus tard.

Pour subvenir aux dépenses du Chapitre, les cotisations volontaires pour la période du mois de janvier 2022 au mois de décembre 2022 sont de **10.00\$ par membre et 20.00\$ pour le couple**. Les prochains communiqués pour les activités de l'année 2022 seront envoyés uniquement aux membres cotisants.

Comme la pandémie ne nous a pas permis de se rencontrer souvent durant l'année 2021 nous avons décidé de faire tirer parmi tous les membres cotisants 12 prix de 50.00\$.

Je vous invite à visiter notre site Internet au www.heritageclub.ca/laurentideslanaudiere/fr/ où vous trouverez toutes les informations et les activités concernant le chapitre Laurentides-Lanaudière et les différents chapitres à travers tout le pays.

En mon nom personnel et aux noms des membres du comité exécutif, je désire profiter de l'occasion pour vous transmettre, à vous tous et à toutes vos familles, nos meilleurs vœux du temps des fêtes.

Merci à tous ceux qui ont participé à nos concours dans le jeu des nez nous avons reçu 20 réponses dont 14 bonnes.

Les gagnants sont : Yvon Turgeon, Jocelyne Levasseur, Gérard Petit et Janine Dupuis qui se sont mérité 25.00\$ chacun.

JOYEUX NOËL ET BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2022.

Paix, Joie, Santé et Sérénité, telles sont nos vœux pour la nouvelle année.

Au plaisir de vous revoir bientôt.

Le président

Yvon Lemaire

Yvon Lemaire



Note de l'éditeur

Bonjour gens de la Poste !

L'été est maintenant chose du passé, voici l'automne qui frappe à nos portes. J'espère que vous avez pris une bonne provision de chaleur et de soleil pour l'hiver qui s'en vient. Tant qu'à nos « Snow Birds » eux, vont-ils pouvoir se retrouver au chaud soleil du sud cette année ?

Le dîner de Noël aura lieu cette année à la Cabane à sucre Lalande.

Nous supportons toujours La Maison de la famille de Bois-des-Filion, La St-Vincent de Paul de Ste-Dorothée, Le Club des Dîneurs de François-Perrot de l'Île Perrot et La St-Vincent de Paul St-Théophile de Laval-Ouest, La Fondation Rick Goodfellow ainsi que plusieurs autres organismes locaux dans lesquelles nos membres sont impliqués bénévolement. C'est pourquoi nous vous invitons à contribuer en remettant un montant comme don aux organismes.

Tel que mentionné dans un communiqué, dû à la pandémie nous avons décidé de faire tirer 12 prix de 50.00\$ parmi les membres cotisants. Voici la liste des gagnants : André Bétournay, Guy Charrette, Richard Bouchard, Pierre Hébert, Germain Laporte, Roland Lejeune, Claire Parisien-Leroux, Roland Richard, Denis Valade, Marjolaine Goulet, Thérèse Lehoux et Claudette Trépanier.

Espérant avoir le plaisir de vous revoir bientôt.

Le vice-président

Pierre M. Lussier

Pierre M. Lussier

Regard sur les dernières activités

La rencontre amicale de golf, n'a pas eu lieu à cause de la pandémie.

Le Méchoui, n'a pas eu lieu à cause de la pandémie.

Le dîner du mois de septembre a eu lieu à La Casa Grecque de St-Eustache 62 personnes ont partagées un bon repas.



Dîner du mois d'octobre 2021 à la Casa Grecque de St-Eustache
63 personnes se sont régalingées d'un excellent repas.



Vous MÉRITEZ PLUS



Assurance voyage MEDOC^{MD}

Profitez de la liberté de voyager sans soucis avec les garanties étendues de l'Assurance Voyage MEDOC^{MD} offerte par l'entremise de Johnson Insurance.

> Garanties allant jusqu'à 12 000 \$ pour l'annulation, l'interruption et le retard de voyage

> Protection offerte peu importe l'âge, l'état de santé ou les affections médicales antérieures*

> Un seul achat annuel suffit pour couvrir un nombre illimité de voyages assurés par année d'assurance, d'une durée maximale de 40 jours chacun

> Options de protection prolongée pour les voyages plus longs

Prenez soin de toujours voyager avec l'Assurance Voyage MEDOC^{MD}



Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou une soumission sans frais et sans obligation de votre part, rendez-vous au heritage.johnson.ca/fr ou

composez le
1-855-733-6813



Formulaire d'adhésion 2022

Membre cotisant

Club Héritage – Chapitre Laurentides-Lanaudière

Cotisation annuelle Membre principal 10.00\$ _____ \$
Cotisation annuelle Conjoint (te) 10.00\$ _____ \$
Dons aux Organismes locaux _____ \$
TOTAL : _____ \$

Nouvelle adhésion

Renouvellement

COMPLÉTER EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE S.V.P.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

App. : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Numéro de téléphone : ____ - ____ - _____

Cellulaire : ____ - ____ - _____

Courriel : _____

Date de naissance : _____ Date d'entrée : _____ Date de retraite : _____

CONJOINT (E)

Nom : _____

Prénom : _____

Cellulaire : ____ - ____ - _____ Courriel : _____

Date de naissance : _____ Date d'entrée : _____ Date de retraite : _____

S.V.P. Compléter et faire parvenir ce formulaire

avec votre chèque libellé à l'ordre de :

**Club Héritage,
Chapitre Laurentides Lanaudière
2090, rue Monterey Laval, QC, H7L 3S0**

Heures de bénévoles

2021

Chaque année le national évalue tous les chapitres du pays. Des points sont accordés, entre-autre, pour les heures de bénévoles qui sont effectués par nos membres auprès d'organismes locaux. Par organismes locaux nous entendons toutes organisations, groupements ou associations avec ou sans buts lucratifs.

Si vous êtes impliqué et avez effectué des heures de bénévoles dans votre communauté il serait très important de nous en informer.

Nous vous demandons donc de compléter le questionnaire ci-dessous et de nous le retourner au chapitre soit par courrier ou par courriel.

Heures de bénévolat

Votre nom : _____

Organisations, groupements ou associations avec ou sans buts lucratifs.

: _____

Mission de l'organisme : _____

Nombre d'heures effectuées cette année : _____

Signature : _____

Devenez *un maître de* **L'ÉCOUTE**

Les plus grands communicateurs sont des personnes qui savent bien écouter. Si vous mettez en application les stratégies d'écoute active qui suivent, vos échanges — au travail comme en société — seront beaucoup plus fructueux.

✓ Accordez toute votre attention à la personne qui parle.

✓ Formulez une réponse authentique qui confirme à cette personne qu'elle a été entendue.

✓ Profitez des pauses pour mémoriser ce qui vient d'être dit, ce qui vous permettra de retenir les détails importants.

✓ Avant de répondre quoi que ce soit, tenez compte du lien émotionnel qui unit la personne qui parle au thème dont il est question.

✓ Posez des questions franches pour mieux comprendre le point de vue des autres.

✓ Réfléchissez à ce que vous allez dire en prenant en considération les propos précédents.

Évitez ces pièges

- ☞ **Les distractions**
Oubliez votre téléphone. Point à la ligne.
- ☞ **Les sources de préoccupation**
Concentrez-vous sur l'essence de la conversation plutôt que laisser votre esprit vagabonder.
- ☞ **Les motifs factuels**
Considérez l'expérience et les antécédents de votre interlocuteur.
- ☞ **Les formulations**
Analysez le fond plutôt que la forme.

Améliorez votre intelligence émotionnelle

L'intelligence émotionnelle fait notamment référence à la capacité d'une personne à communiquer, à écouter, à éprouver de la compassion, à résoudre les conflits et à gérer ses émotions. Voici quelques trucs :

- ✓ Soyez attentif aux menus détails.
- ✓ Percevez les besoins d'autrui.
- ✓ Mettez-vous à la place des autres.
- ✓ Apprenez à rester maître de la situation lorsque les choses se corsent.
- ✓ Faites en sorte de parvenir à un consensus.

Marcel Anctil

**Courtier
immobilier
résidentiel**

**ROYAL LEPAGE
HUMANIA**

450.712.4879

**www.marcelanctil
.com**

Évènements à venir

- **Dîner du mois de novembre**

Mercredi le 3 novembre 2021 au restaurant « **Nickels** » situé au 1600, boul. le Corbusier à Laval, H7S 1Y9.

Coût : 22.00\$. Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 20.00\$.
Repas, taxes et pourboire inclus. **Bar payant.**

- **Dîner de Noël**

Mercredi le 1^{er} décembre 2021 à la Cabane à sucre Lalande. Voir coupon-réponse sur la page suivante.

- Dîner du mois de **janvier**

Mercredi le 5 janvier 2022 au restaurant « **Station Sports** » situé au 3024, boul. Industriel à Laval H7L 4P8.

Coût : 22.00\$. Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 20.00\$.
Repas, taxes et pourboire inclus. **Bar payant.**

- Dîner du mois de **février**

Mercredi le 2 février 2022, dîner de la Saint-Valentin, au restaurant « **La Casa Grecque** » situé au 574, boul. Arthur-Sauvé à St-Eustache J7R 5A8.

Le chapitre offre le vin et vous réserve une petite surprise au dessert.

Coût : 22.00\$. Cotisants au chapitre Laurentides-Lanaudière 20.00\$.
Repas, taxes et pourboire inclus. Le chapitre offre le vin.

Comme à l'habitude vos parents et amis sont toujours les bienvenus.

**IL EST IMPORTANT DE CONFIRMER VOTRE PRÉSENCE PAR TÉLÉPHONE
AU (450) 688-5036 poste 2010 OU PAR COURRIEL**

lemairey@videotron.ca, pierremlussier@videotron.ca, renepinsonneault@videotron.ca

S.V.P. MENTIONNER VOTRE NOM ET LE NOMBRE DE PERSONNES.

**N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOS DENRÉES NON PÉRISSABLES ET
VOS EFFETS SCOLAIRES.**



Dîner de Noël



Mercredi le 1^{er} décembre 2021 à compter de 11h30
À « La Cabane à sucre Lalande » situé au 862, Montée Laurin à
St-Eustache J7R 0J2.

Un excellent repas du temps des fêtes vous sera servi à compter de 12h00.
Une bouteille de vin rouge et une bouteille de vin de blanc par table de 8 personnes vous sera
offert par le chapitre.

À retourner au chapitre avant le 19 novembre 2021

Dîner de Noël	
Mercredi le 1 ^{er} décembre 2021	
NOM :	_____ TÉL : _____
Coût :	Nombre de personnes : _____ X 40.00\$ = _____
Cotisant au chapitre Laurentides-Lanaudière:	
	Nombres de personnes : _____ X 35.00\$ = _____
	TOTAL = _____

Au menu : Potage velouté, salade du chef, dinde, ragoût de boulette, tourtière, pommes de terre mousseline, légumes, marinades maison, pain frais. Dessert gâteau mousse à l'érable ou bûche de Noël. Thé et café à volonté 1 bouteille de vin rouge et une bouteille de vin blanc par table de 8 personnes.

S.V.P. Libeller votre chèque à l'ordre de : « Club Héritage chapitre Laurentides-Lanaudière » et envoyer le à : 2090, rue Monterey, Laval, QC H7L 3S0 Pour informations : Pierre Lussier 514-898-6057, pierrelussier@videotron.ca





Programme de bourses d'études du Club Héritage – Résultats pour 2021

En tant qu'organisation, nous avons été ravis de constater que le nombre de candidatures à notre Programme de bourses d'études pour 2021 n'a jamais été aussi élevé. Le Programme continue de se développer, et nous sommes honorés de pouvoir aider ces jeunes gens méritants dans leurs études. La qualité des candidatures est toujours excellente, et pour 2021, la concurrence était particulièrement forte. Les scores étaient si serrés que le comité exécutif a décidé d'attribuer non pas trois, mais quatre bourses d'études cette année. Félicitations à toutes nos lauréates, à qui nous souhaitons beaucoup de succès dans tous leurs projets futurs.

Clarisse Pelletier – Clarisse Pelletier est la petite-fille de Jean Pierre Pichette du chapitre Laurentides. Clarisse a combiné une moyenne scolaire impressionnante avec un intérêt pour les questions sociales et les voyages. Elle a obtenu un prix pour les efforts qu'elle a déployés afin d'organiser une marche contre le changement climatique et a passé trois mois en Colombie-Britannique dans le cadre d'un programme d'échange. Ayant posé sa candidature auprès d'AFS Interculture Canada, elle a passé une année en Lettonie. Son enthousiasme et son ouverture sur le monde lui seront très utiles pour poursuivre ses études en sciences de l'environnement.

Le chèque a été remis à M. Jean-Pierre Pichette, grand-père de Clarisse, lors du dîner du mois d'octobre.



Le chèque a été remis à M. Jean-Pierre Pichette, grand-père de Clarisse lors du dîner du mois d'octobre.

« Souvenirs du début du chapitre »

